

Première esquisse

Propos 6 : Le radicalisme existe

Alain (Émile Chartier)

Combien d'amis m'ont dit, avant les élections dernières « Les radicaux doivent disparaître, parce qu'ils n'existent pas. Qu'est-ce qu'un progressiste? C'est un homme qui a horreur du socialisme. Qu'est-ce qu'un radical ? C'est un homme qui a une secrète tendresse pour le socialisme. Cette tendresse est avouée par le radical-socialiste ; il l'avoue, mais il s'en défie. Sont-ce là des opinions ? »

Et je me disais, et je leur disais : « Il me semble que le radicalisme existe, comme doctrine politique ; il a pour principe le gouvernement, aussi réel, aussi direct que possible, du peuple par le peuple. Maintenir le suffrage universel loyalement ; assurer le secret du vote ; briser les tyrannies, qu'elles emploient la corruption ou l'intimidation ; assurer le contrôle des Chambres ; soutenir les ministres contre tout ce qui, autour d'eux, cherche à leur faire croire qu'ils sont les vrais maîtres, et à leur faire oublier qu'ils sont les serviteurs du peuple ; écraser les bureaucrates, les intrigants, les marchands de faveurs, les marchands de suffrages ; n'avoir d'autre idéal que la loi conforme à l'avis du plus grand nombre ; il me semble que voilà un beau programme. Et cela ne suppose pas du tout que l'on ait des préférences pour le collectivisme, ou pour le communisme ; cela ne suppose pas davantage un attachement obstiné aux formes traditionnelles de la propriété. Des institutions communistes comme la police, les travaux publics, l'enseignement primaire, peuvent très bien vivre à côté d'institutions collectivistes, comme les postes et l'enseignement secondaire ; et il n'est pas non plus nécessaire, parce que la propriété individuelle est parfois nuisible à l'intérêt général, de supprimer toute propriété individuelle. Parce que l'on rectifie l'alignement des rues, est-ce une raison pour nationaliser les immeubles ? Non. Point d'utopies. Point de systèmes abstraits. Que chacun vote selon ses intérêts et ses préférences ; le radical soumet d'avance à la loi, quelle qu'elle soit, son idéal, quel qu'il soit.

Voilà pourquoi le radicalisme et le socialisme ne se confondent point et ne s'opposent point non plus l'un à l'autre. Le radicalisme a deux ennemis, l'aristocratie et l'anarchie ; et cela lui suffit pour vivre.

14 mai 1906

« Extrait » du livre : *Éléments d'une Doctrine radicale*

165 propos d'Alain écrits de 1906 à 1914 et de 1921 à 1924.

Paris : Librairie Gallimard, 1933, 4^e édition, 315 pp. Collection "Les documents bleus".